

LE SPECTRE DE MESSALI HADJ HANTE L'ÉTAT/DRS ALGÉRIEN

En septembre 2011, s'est tenu à Tlemcen, un Colloque financé et parrainé par Bouteflika, le président de l'État/DRS algérien (M.Sifaoui) et sous contrôle du ministre de l'intérieur Daho Ould Kablia. A cette occasion, Ali Agouni, l'actuel président du PPA a demandé à Madame Benkalfat Messali, présidente d'honneur de ce Colloque, d'intervenir auprès du président Bouteflika pour que le PPA obtienne l'agrément lui permettant de devenir un parti légal en Algérie. Sa requête fut rejetée avec colère et mépris, sans que Benjamin Stora et Mohammed Harbi, les deux organisateurs politiques de ce Colloque ne manifestent un désaccord. Fort de ces trois cautions, Bouteflika s'est autorisé à interdire le PPA en Algérie. Pourquoi ?

1962 : Le PPA succède au MNA

Depuis sa création le 11 mars 1937, Messali a toujours considéré que le PPA, avec son programme hérité de l'Étoile Nord-Africaine et plébiscité au congrès de mars 1945 des AML, exprimait les aspirations de tout le peuple algérien à se constituer en nation souveraine par un processus constituant. C'est pourquoi le MTLD n'est que la couverture légale du PPA clandestin rattaché à Messali par Abdallah Filali. L'appareil du PPA refait surface pendant la crise du parti, sous la forme du Comité de salut public (CSP) qui organise le Congrès d'Homu. Le MTLD dissous, le MNA succède au PPA, avec le même programme et son mode d'organisation et ce sont ses militants qui jouent un rôle déterminant dans la mise en place de l'ALN et l'enracinement de la révolution.

Le MNA interdit en Algérie en 1962 et ses militants arrêtés ou massacrés par l'État/FLN de Ben Bella, Messali fonde après la signature des Accords d'Evian, le PPA.

Dans les pires conditions, il réunit ses cadres qui dotent le PPA de structures, d'un programme et d'un journal *Le Cri du Peuple* qui sortira dans un format plus réduit après la mort de Messali. Le PPA fonctionne aussi par la diffusion de tracts, de prises de position, d'analyses et de Bulletins pour ses militants en Algérie et en France.

Devenu président, François Mitterrand a chargé des idéologues à l'échine souple de contrôler tout le champ sur l'Algérie : l'université, les manuels scolaires, l'édition et les médias pour imposer une histoire politiquement correcte, convenable pour les deux États algérien et français. Ce qui amène nos braves à toujours soutenir que le PPA n'existait après 1962 que comme la confrérie d'un Zaïm vaincu.

Pour combler les lacunes des historiens officiels, ces quelques analyses qui font partie d'un Corpus plus important, qu'il serait souhaitable de faire connaître :

L'Algérie dans le regard du PPA

Le PPA a fourni dans *Le Cri du Peuple*, de très riches analyses sur le nationalisme, la révolution et l'Algérie indépendante. Messali a écrit des articles et donné des interviews dans plusieurs journaux, avant de rédiger ses Mémoires. Il a ainsi commenté la situation algérienne dans certains médias. Il a aussi tenu une Conférence de presse, télévisée (TV française et américaine) au manoir de Tutevoie, près de Chantilly, sur le coup d'État de Boumediene. Cette conférence a été reproduite dans plusieurs journaux, y compris dans *Rivarol* du 1^{er} juillet 1965). Il a aussi rédigé plusieurs articles, dont certains, de grandes qualités ont paru, signés ou non, dans la revue syndicaliste *La Révolution Prolétarienne*. Quelques exemples :

- 1963** (Avril). « Les syndicats et le pouvoir en Algérie »
(Octobre). « Où va l'Algérie indépendante ? »
- 1964** (Février). « L'Algérie et le socialisme »
« Une conférence à Paris de Mohammed Boudiaf »
(Mai). « A l'écoute de l'autogestion industrielle en Algérie »
(Déc.) « A propos du livre de Gérard Challaïand : « L'Algérie est-elle socialiste ? »
- 1965** (Janvier). « Affrontements à la Fédération des Travailleurs de la Terre »
« L'Algérie est-elle libre ? » (Abu Chenaf)
(Février). « Où va l'Algérie de Ben Bella ? » (Abu Chenaf)
(Mars). « En Algérie : un projet syndicaliste sur le contrôle ouvrier est interdit »
(Mai.) « Comment s'est déroulé le Congrès des travailleurs de la terre algériens. »
(Juin). « Les syndicats algériens soumis à l'État » (El Tlemçani).

Le programme du PPA

Il a été formulé dans plusieurs déclarations du Bureau politique comme dans les articles, tracts et Bulletins. On s'en tiendra simplement dans cet article, un document adopté le 22 et 23 juin 1963

Parti du Peuple Algérien

BULLETIN D'INFORMATIONS

JUIN 1963

Le 22 et 23 juin 1963, le Parti du Peuple Algérien a tenu une conférence nationale d'informations' au cours de laquelle la résolution suivante a été adoptée à une large majorité. Celle-ci est le reflet fidèle de notre pensée politique.

RÉSOLUTION 01 LA CONFÉRENCE NATIONALE D'INFORMATION DES CADRES DU PPA

1°) Le PPA, héritier de l'Étoile Nord-Africaine, du MTLD, du MNA, déclare rester fidèle à son programme politique, aux décisions du Congrès Extraordinaire d'Homu et poursuivre la lutte pour leurs réalisations.

2°) Il entend également parfaire l'indépendance du pays sur le plan politique, économique, sociale et culturel.

3°) À cet égard, le PPA considère que seule la voie du socialisme progressiste tenant compte de nos traditions islamiques, de la situation du pays au lendemain de la Révolution peut conduire l'Algérie vers la paix, la liberté et la justice sociale.

4°) Le PPA déclare que le socialisme ne peut connaître son développement et sa réalisation progressive que dans l'instauration d'une véritable démocratie.

Aussi il rejette et condamne la politique du parti unique qui ne peut engendrer que le fascisme, la dictature et l'Etat patron.

5°) Le PPA a été de tout temps pour la coopération et la fraternité des peuples, pour l'union maghrébine, l'unité africaine et l'unité des peuples arabes sur la base de la démocratie

et du respect de la souveraineté de chacun.

Mais il croit qu'étant donné la complexité que soulève ces problèmes, ceux-ci doivent faire l'objet d'une étude sérieuse, de contacts renouvelés dans une atmosphère de cordialité et de compréhension réciproque.

6°) Le PPA rappelle que cette politique d'union ne doit en aucune manière empêcher l'Algérie d'étendre sa coopération à ses voisins et à tous les peuples qui

se réclament de la

démocratie et qui, effectivement, respectent sa souveraineté.

7°) Le PPA précise que tout en considérant l'importance que revêt l'ensemble de ces problèmes, la priorité doit être donnée à la construction de l'avenir algérien.

8°) Le PPA ne reconnaît aucun accord secret qui aurait été contracté avant, l'édification de l'État algérien et la proclamation de la République Algérienne issue d'élections libres et démocratiques.

9°) Le PPA, bien qu'il ait été le seul à faire d'expresses réserves sur les Accords d'Évian pour des raisons que les événements sont venus confirmer, entend pratiquer une politique de coopération avec le peuple français si celle-ci est franche, loyale et dénuée de toutes convoitises.

10°) Le PPA demande aux gouvernants actuels de former un gouvernement d'union nationale composé de tous les représentants qualifiés du peuple algérien afin d'associer tous les éléments de bonne volonté et toutes les énergies au relèvement du pays et à la préparation prochaine des élections.

11°) Il considère que seule cette mesure de sagesse politique est susceptible de mettre fin au malaise qui pèse lourdement sur notre vie nationale et d'éviter ainsi les dépits, les déceptions et les explosions.

12°) Le PPA demande son installation à Alger au même titre que tout autre parti, conformément aux principes des libertés démocratiques pour lesquels il lutte depuis plus de quarante ans.

13°) Il adresse un vibrant appel au peuple algérien et lui demande de ne pas se laisser entraîner par la

déception et de reprendre le combat politique pour sauver l'Algérie de l'injustice, de la répression et du favoritisme.

14°) Le P.P.A. s'incline devant la mémoire de tous les martyrs et adresse l'expression de «a vive sympathie et sa gratitude à leurs familles.

Le PPA demande au, gouvernement d'observer à leur endroit tous les égards moraux et psychologiques et de faire droit à leurs besoins.

15°) Le PPA ayant été victime d'une grande injustice et d'une cabale montée de toutes pièces, demande au Maroc, à la Tunisie, aux peuples arabes et africains de reconsidérer leur attitude et de réserver le même accueil, la même fraternité aux Algériens sans distinction de pensées ou d'associations.

16°) Le PPA adresse un appel fraternel à tous les Algériens et les invite à fraterniser et à s'unir pour le bien de l'Algérie.

Imp Parisienne Wilson Proudhon, 86 av Président Wilson, La Plaine Saint-Denis

Au final, le combat de Messali s'est poursuivi après 1962 dans le cadre du PPA fondé sur les bases politiques et programmatiques du PPA de 1937, héritier de l'Étoile Nord Africaine. C'est pourquoi le spectre de Messali continue de hanter les décideurs de l'État/DRS algérien et les chiens de garde qui le soutiennent et s'opposent à la légalisation du PPA. Mais peut-on prétendre écrire une histoire sans tabou de l'Algérie en ignorant le père fondateur du nationalisme algérien et son combat.

Jacques SIMON
20 février 2012